

Allocution de M. le président

Chers collègues,

Avant de vous laisser partir, comme si nous étions dans un avion, je vous demanderais de ne pas détacher vos ceintures avant l'arrêt complet des réacteurs.

Nous voici arrivés au terme de nos travaux, la 53ème législature se termine.

Le 20 juillet 2010, lors de mon allocution inaugurale, je vous faisais part de ma conviction que nous aurions la capacité de trouver des solutions appropriées à la situation incertaine que nous laissaient les élections du 10 juin, et ce dans l'intérêt général et des citoyens.

Un an plus tard, toujours en période d'affaires courantes, la satisfaction m'était donnée de pouvoir vous présenter un premier bilan honorable. Notre Assemblée s'était acquittée des missions de contrôle qui lui sont dévolues.

Le travail législatif se poursuivait aussi. Ainsi, jusqu'à la formation du gouvernement conduit par le premier ministre, M. Elio Di Rupo, le 6 décembre 2011, pas moins de 105 projets de loi et 51 propositions de loi ont été adoptés. La continuité du travail parlementaire avait ainsi été assurée.

Notre Assemblée a mis tout en oeuvre afin de concrétiser, au plus vite mais sans bâcler le travail confié, les accords engrangés lors des négociations en vue de la formation du gouvernement. Je tiens ici à vous remercier, toutes et tous.

Il a bien fallu "se hâter lentement", sans jamais oublier qu'il s'agissait de préserver l'essentiel en période de crise, c'est-à-dire les conditions de vie des citoyens, leur accès aux soins de santé, non sans s'atteler à réduire la dette publique, à confectionner des plans budgétaires répondant aux contraintes européennes. Il s'agissait tout particulièrement de formuler en termes de lois le gigantesque chantier de la sixième réforme de l'État, conformément aux engagements pris.

Deux ans après l'investiture du gouvernement, à la fin de l'année 2013, l'ensemble des travaux se trouvait finalisé.

La réforme institutionnelle a également conduit à redéfinir le rôle respectif des deux assemblées fédérales.

Il n'est pas inutile de rappeler ici notre action parlementaire dans l'Union européenne.

Au cours de cette législature, les implications pour les parlements nationaux du Traité de Lisbonne se sont fait pleinement sentir. Ce Traité constitue un changement radical, dans la mesure où les parlements nationaux se voient investis d'un rôle formel dans le processus décisionnel européen. Je me réjouis de constater les efforts entrepris par le gouvernement afin de renforcer la crédibilité européenne de notre pays qui fait désormais partie, à nouveau, des bons élèves de l'Europe.

Parmi les événements auxquels vous avez pris part, le plus solennel d'entre eux – celui en tout cas que l'histoire retiendra – fut la prestation de serment du Roi Philippe, qui eut lieu dans cet hémicycle le 21 juillet 2013, devant les Chambres réunies.

Après avoir salué le travail accompli par le Roi Albert II au service du pays, le nouveau Roi a prononcé un discours traduisant tout son attachement aux valeurs communes d'une démocratie moderne comme la Belgique dans une perspective fédérale, discours qui fut longuement ovationné par une Assemblée confiante.

Former et consolider des parlements, soutenir les institutions représentatives des démocraties nouvelles ou émergentes, c'est aussi contribuer à l'enracinement de la démocratie et de l'État de droit.

Comme j'ai eu l'occasion de le signaler à plusieurs reprises lors de mes très nombreux entretiens avec des représentants du corps diplomatique, des gouvernements et des parlements de nombreux pays, tout multilatéralisme efficace se fonde sur un bilatéralisme efficient, et en insistant sur le fait que les modèles politiques ou économiques ne sont pas transposables tels quels et qu'il convient toujours d'avoir recours au dialogue et au respect mutuel. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il convient de situer les actions menées dans le cadre de la diplomatie parlementaire, devenue un trait d'union entre pays, mais également entre les peuples.

Le souci de mieux faire connaître notre institution a constitué une de mes priorités depuis le début de cette législature. En matière de relations publiques et de communication, la Chambre n'est pas restée inactive.

Les parlements ont pris conscience qu'ils doivent rester en phase avec l'évolution de la société; en outre, ils voient dans les médias sociaux une possibilité de revitaliser la participation des citoyens au débat politique et à la prise de décision.

Outre la traditionnelle journée portes ouvertes le 21 juillet, notre Assemblée accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs.

Au cours des dernières années, la Chambre a investi plus qu'elle ne l'avait fait jusqu'ici dans l'éducation au souvenir.

Ce Parlement est celui qui avait pour mission de mener à bonne fin plusieurs réformes d'envergure, attendues parfois depuis longtemps. Depuis la prestation de serment du gouvernement le 6 décembre 2011 et jusqu'au 4 avril dernier, nous avons adopté 546 projets de loi et 90 propositions de loi.

Outre sa compétence législative, la Chambre a aussi pleinement exercé sa compétence de contrôle parlementaire.

Dans ce contexte, je suis heureux de souligner que les séances plénières tardives furent très peu nombreuses, grâce notamment à une bonne organisation des travaux au sein de la conférence des présidents.

En votre nom à tous et à toutes, j'estime par conséquent pouvoir conclure par ces mots: mission accomplie. Alors que la démocratie représentative fait l'objet de critiques assez vives, voire de remises en question, je crois qu'on n'expliquera jamais assez combien notre régime parlementaire, quelque imparfait et fragile qu'il puisse être, est bénéfique pour chaque citoyen.

Il me reste à présent à remercier Mme la greffière, les services de la Chambre et les collaborateurs des groupes politiques qui se sont investis, jour après jour, pour garantir le bon fonctionnement de notre institution.

Je remercie également le Bureau, les chefs de groupe, les questeurs et vous tous pour votre contribution au bon déroulement des travaux de notre Assemblée ainsi que pour l'aide et la confiance qui m'ont été accordées dans l'exercice de la présidence.

Je tiens à remercier le premier ministre, ainsi que son équipe, pour sa patience et son souci constant d'être, autant que faire se peut, à la disposition de notre Assemblée, ainsi que les membres de son gouvernement pour leur contribution à la bonne marche de nos activités.

Je remercie aussi les journalistes et les collaborateurs de la presse pour leur présence et la manière dont ils ont rendu compte de nos travaux.

Je souhaite à tous une campagne électorale fructueuse. À ceux qui, pour une raison ou une autre (ils seront 63 sur 150) ne se représentent plus ou se présentent ailleurs, je souhaite plein succès dans toutes leurs entreprises futures.

Je vais me permettre de les citer.

M. Ben Weyts, M. Flor Van Noppen, pour qui nous avons une pensée émue et à qui nous adressons toute notre sympathie, M. Karel Uyttersprot, Mme Nadia Sminate, M. Jan Van Esbroeck, Mme Ingeborg De Meulemeester, Mme Els Demol, Mme Miranda Van Eetvelde, M. Bert Maertens, Mme Reinilde Van Moer, Mme Minneke De Ridder et Mme Cathy Coudyser, pour la N-VA.

Mme Burgeon, présidente du Collège des questeurs. Nos contacts ont souvent été durs, mais c'est la vie. (*Applaudissements*)

M. Franco Seminara, M. Bruno Van Grootenbrulle, Mme Christiane Vienne, Mme Manuella Senecaut, Mme Marie-Claire Lambert, M. André Perpète, Mme Véronique Bonni, Mme Isabelle Emmery, M. Vincent Sampaoli, M. Mohammed Jabour, pour le groupe PS.

Pour le CD&V, M. Steven Vanackere, M. Carl Devlies, Mme Nik Van Gool, M. Jenne De Potter et M. Kristof Waterschoot. (*Applaudissements*)

Pour le MR, une mention spéciale à M. François-Xavier de Donnea pour tout le travail qu'il a accompli comme président de la commission des Relations extérieures. (*Applaudissements*)

Mme Corinne De Permentier, Mme Valérie De Bue, Mme Jacqueline Galant, M. Olivier Destrebecq, M. Philippe Collard et Mme Valérie Warzée-Caverenne.

Pour le sp.a, M. Bruno Tobback, Mme Rosaline Mouton, M. Renaat Landuyt, M. Bruno Tuybens et Mme Caroline Gennez.

Pour l'Open Vld, M. Herman De Croo, dont nous ne pouvons que saluer la longévité (*Applaudissements*), M. Bart Somers, M. Willem-Frederik Schiltz, M. Mathias De Clercq, Mme Lieve Wierinck et Mme Gwendolyn Rutten. (*Applaudissements*)

Pour Ecolo-Groen, M. Fouad Lahssaini, M. Éric Jadot, Mme Eva Brems, Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers, Mme Zoé Genot et M. Ronny Balcaen. (*Applaudissements*)

Pour le Vlaams Belang, M. Gerolf Annemans, M. Tanguy Veys, Mme Annick Ponthier, M. Hagen Goyvaerts, M. Guy D'haeseleer, Mme Rita De Bont, M. Filip De Man et M. Bruno Valkeniers.

Pour le cdH, M. Christophe Bastin, M. Josy Arens et M. Joseph George. (*Applaudissements*)

Je vous remercie encore, toutes et tous. Après les derniers votes, le verre vous sera servi, en espérant qu'il ne sera pas devenu trop chaud.

Madame la Greffière, voici pour vous en vous remerciant.

Le président donne l'accolade à Mme Emma De Prins, Greffière de la Chambre, et lui remet un bouquet de fleurs. (Applaudissements prolongés sur tous les bancs)

Jan Jambon (N-VA): Au nom de la Chambre, je me rallie aux remerciements exprimés par le président de notre Assemblée à l'égard de Mme la greffière et de l'ensemble du personnel de la Chambre qui nous ont remarquablement assistés.

Je souhaiterais également exprimer ma gratitude à l'égard du personnel de la buvette où bon nombre d'entre nous ont passé de nombreuses heures.

Je tiens aussi à remercier les collaborateurs de groupe ainsi que nos collaborateurs personnels. Nous avons souvent pu faire appel à eux dans les circonstances les plus difficiles.

Je m'associe au président de la Chambre pour remercier les membres de la presse qui constitue le quatrième pouvoir dans ce pays. Nous entretenons tous avec eux des relations particulières. En tout état de cause, merci pour la collaboration que nous avons eue au cours des dernières années.

Je souhaite à présent m'adresser à ceux d'entre nous qui ne siégeront plus au sein de notre assemblée. Le président les a cités. Ils vivent aujourd'hui leur dernière séance plénière au Parlement. Certains pourront profiter d'un repos bien mérité. D'autres relèveront de nouveaux défis professionnels. Je forme le vœu que la nouvelle vie qui les attend leur apporte beaucoup de satisfaction.

Quant aux collègues qui siégeront au sein d'un autre parlement, je leur souhaite beaucoup de succès et de passionnants défis dans leur nouvelle carrière.

Et à ceux qui se présentent aux prochaines élections, je souhaite une campagne passionnante et correcte. Que le meilleur gagne!

Enfin, en notre nom à tous, je tiens à remercier le président de la Chambre pour la manière dont il a dirigé cette assemblée au cours des années écoulées. Je l'ai déjà dit et je le répète avec conviction. Nous n'appartenons pas au même parti et aurons dans les semaines à venir des modèles de société différents à défendre. Vous avez néanmoins été un président correct à l'égard de la majorité mais vous êtes aussi intervenu avec une grande correction à l'égard de l'opposition. Voilà qui est tout à votre honneur et je souhaiterais expressément vous en remercier. (*Applaudissements sur tous les bancs*)

Nous remettons notre mandat entre les mains des électeurs. Puisse-t-il exprimer son jugement avec sagesse. (*Applaudissements sur tous les bancs*)

Colette Burgeon (PS): Il n'est pas de tradition qu'un président de la Questure prenne la parole, mais c'est aujourd'hui le dernier jour où des questeurs siègent au parlement, vous l'avez tous décidé.

Je voudrais, au nom du Collège des Questeurs, remercier tous les membres du personnel pour leur dévouement. La législature n'a pas été simple.

Mes trois collègues questeurs et moi avons essayé de gérer la maison avec rigueur et ténacité, sans clivages politiques. Je souhaite que les députés restent conscients du dévouement du personnel. Je voudrais rendre hommage en particulier à M. Morreel, directeur général des services de la Questure, qui défend les droits de tous et travaille avec efficacité.

À tous les travailleurs de la Chambre: continuez à travailler pour que notre maison reste comme elle est ou s'améliore encore! Bon vent et merci! (*Applaudissements sur tous les bancs*)